

ASSISTANT LOGISTIQUE

Descriptif de la Section :

L'assistant(e) logistique effectue essentiellement des tâches administratives et logistiques liées directement au fonctionnement du service dans lequel il/elle exerce : entretien et vérification du matériel de soi, des chambres, inventaires/commandes/rangement des produits, distribution des repas, brancardage (accompagnement des patients lors d'examens), courses urgentes vers le labo ou la pharmacie de l'hôpital...

Il/elle ne peut poser aucun acte infirmier. Il/elle contribue à améliorer le fonctionnement du service dans lequel il/elle travaille, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.

Conditions d'admission :

Le CESI (3^e secondaire, ancienne version) ou le C2D (4^e secondaire, nouvelle version)

Durée de la formation :

Se déroule sur 1 année scolaire en journée, à raison de 5 jours/semaine et comporte **718** périodes élèves.

Titre délivré :

CERTIFICAT « Assistant en logistique en unité de soins et/ou au service d'urgence » spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

Débouchés :

L'assistant logistique pourra travailler dans des hôpitaux, des établissements de soins, dans des centres pour personnes atteintes d'un handicap, des maisons de repos...